

Roy, Michel (1978) *L'Acadie perdue*. Montréal, Éditions Québec-Amérique. 204 p.

Adrien Bérubé

Le Québec et l'Amérique française : I- Le Canada, La Nouvelle-Angleterre et le Midwest
Volume 23, numéro 58, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021432ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021432ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bérubé, A. (1979). Compte rendu de [Roy, Michel (1978) *L'Acadie perdue*. Montréal, Éditions Québec-Amérique. 204 p.] *Cahiers de géographie du Québec*, 23 (58), 185–186. <https://doi.org/10.7202/021432ar>

taire, l'ouvrage eût été saisi dès sa parution. *L'Atlas de l'Acadie*, c'est une entreprise subversive. Ou éminemment constructive...

Adrien Bérubé
Secteur sciences humaines
Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

ROY, Michel (1978) *L'Acadie perdue*. Montréal, Éditions Québec-Amérique. 204 p. \$7.95.

Il arrive que le compte-rendu « critique » d'un ouvrage nous renseigne tout autant sur l'auteur de la recension que sur l'oeuvre présentée elle-même. Ce sera particulièrement le cas ici. C'est que la critique n'est pas plus objective que la science est « neutre », malgré toutes les prétentions de l'une et de l'autre. Or *L'Acadie perdue* de Michel Roy, c'est le pavé jeté dans la mare aux canards. Bien plus qu'une réinterprétation académique de la société acadienne et de son histoire, *L'Acadie perdue* constitue un authentique pamphlet, anticlérical, cinglant, vengeur, remettant en question toute la sagesse conventionnelle acadienne. Mais l'Acadie d'aujourd'hui vit toujours à l'heure de l'orthodoxie; d'aucuns reprocheront à l'auteur de s'être défilé en mangeant du curé et en ridiculisant ce qu'on appelle désormais l'Acadie du discours.

Pourtant *L'Acadie perdue*, c'est aussi une oeuvre magistrale de démythification en même temps que le manifeste désespéré d'une certaine Acadie, celle du Nord du Nouveau-Brunswick, contre l'hégémonie monctonienne et « le projet insensé d'une grande Acadie morale qui eût épousé les limites de nos déplacements à travers le continent » (p. 137). Faut-il rappeler que Michel Roy est né, fit ses études classiques puis enseigna dans cette Acadie nordique qui vit naître le Parti acadien et le phénomène syndical Mathilda Blanchard ?

Résumons quelques-unes des principales thèses du livre. Selon l'auteur, l'Acadie n'a jamais véritablement existé, sauf comme construction de l'esprit, mais encore comme apologie d'un passé honteux, comme une sorte de compensation affective servant à « bercer le chagrin d'une grande déchirure et nous consoler de n'être pas dans la bonne province, bientôt peut-être dans le bon pays » (p. 11).

En effet, toute l'histoire officielle de l'Acadie tourne autour du triptyque fondation-dispersion-rennaissance. La fondation (1604 à 1755) est décrite comme l'âge d'or d'un peuple pacifique choisi par la Providence pour conserver et répandre la foi catholique sur le nouveau continent. La dispersion, c'est l'épreuve divine, la « grâce accordée à tout un peuple » (*L'Évangéline*, 1952, cité p. 44) lui permettant cet « enracinement dans le silence » (p. 9) en attendant que sonne l'heure de la renaissance.

La renaissance, prémisse à tout l'agir traditionnel, la clé d'or de notre avenir, l'essentielle assise. Ce n'est plus un objectif. C'est un acquis. Ce n'est pas une hypothèse. C'est une certitude. Ce n'est pas un espoir. C'est une chose arrivée, survenue il y a fort longtemps, une fois pour toutes, répertoriée, dont on épie les signes au loin, la main au-dessus des yeux. (p. 140)

Pour Michel Roy, l'âge d'or acadien n'est qu'un des mythes propagés par Longfellow, Rameau de Saint-Père et tous ces « historiens-curés d'hier ». Entre autres choses, l'Acadie n'a jamais joué d'un gouvernement responsable. Elle fut au contraire dès l'origine un atout politique dans une lutte à finir entre deux empires coloniaux se disputant l'appropriation des ressources du continent. Si le peuple acadien fut pacifique avec entêtement, c'est qu'il ménageait la chèvre et le chou en refusant de miser sur la victoire éventuelle de l'une ou l'autre des parties. À cette époque et dans ces circonstances, la déportation était inévitable. Si la neutralité des Acadiens était déjà considérée comme une trahison par la France — et l'auteur d'évoquer « l'existence [en 1746] d'un projet d'expulsion, français cette fois, visant tous les Acadiens qu'on soupçonne de collaboration » (p. 22) — ne faut-il point s'étonner qu'elle puisse paraître totalement inacceptable pour les Anglais.

Il est évidemment vain d'attendre que le miracle de la renaissance se produise. L'enjeu fondamental n'a pas changé : la maîtrise de l'espace et l'exploitation intégrée d'un continent par une puissance centralisée unique. Dans ces conditions, l'avenir de l'Acadie ne saurait passer que par la réappropriation politique et économique d'un territoire. Même l'idée d'une province acadienne dans une fédération canadienne est à rejeter car l'expérience québécoise le démontre, la provincialisation ne modifie guère le rapport économique fondamental.

Mais l'idée d'indépendance est indispensable. C'est l'oxygène d'une pensée collective. Elle seule crée la tension qui génère toutes les proliférations de la vie. Il n'est pas de provocation plus hautaine. Les autres aspi-

rations de la pensée nationaliste acadienne — *statu quo*, dualité progressive, provincialisation, annexion, fusion ou union avec le Québec — ne peuvent respirer sainement sans au-dessus d'elles cette radicale exigence. (p. 178)

Le problème ainsi posé, le nationalisme acadien n'est viable que dans la mesure où il constitue le prolongement du nationalisme québécois. Sans le dire très explicitement, Michel Roy considère que la dernière chance de l'Acadie réside en définitive dans l'union de la frange septentrionale du Nouveau-Brunswick avec un Québec souverain. Tout le reste, village historique acadien, programmes de bilinguisation, usines Noranda sont autant d'instruments de domination, des « appâts offerts à notre naïveté nationale ».

Michel Roy n'est pas géographe de formation. Mais il faudra bien savoir gré à cet historien-juriste d'avoir réintroduit avec pertinence et lucidité dans le débat sur l'avenir de l'Acadie cette dimension *sine qua non* de l'autodétermination nationale : l'espace. D'autre part *L'Acadie perdue* par son style et sa portée sociale n'est pas sans rappeler un autre ouvrage qui dans un autre domaine et à une autre époque — c'était en 1960 — connut un retentissement considérable : *Les insolences du Frère Untel*. Écrit « à la hache », parsemé d'éclairs de poésie authentique, criant tout haut ce que plusieurs pensent tout bas, *L'Acadie perdue* constitue ce genre d'ouvrage qui impose à tout un peuple de se redécouvrir et de se redéfinir.

Au moment où les géographes (québécois et européens) commencent (enfin !) à s'intéresser sérieusement aux « francophones hors Québec », la lecture de *L'Acadie perdue* leur permettra peut-être d'éviter les pièges du folklorisme. Si les Acadiens « ne savent pas qu'ils sont devenus des cobayes à sociologues, des fossiles vivants pour délectations folkloriques » (p. 169), les géographes eux se rendent-ils toujours compte qu'étudier les « minorités francophones d'Amérique du Nord » frise le paternalisme scientifique ? Mais travailler à la libération des peuples, participer à la construction d'une patrie, c'est faire de la géographie ce qu'elle devrait être : une véritable prospective.

Adrien BÉRUBÉ
Secteur sciences humaines
Centre universitaire Saint-Louis-Maillet